

Postulat Jean Christophe Schwaab et consorts demandant des mesures contre la pénurie de médecins

Développement

En octobre 2007, le Conseil suisse de la science et de la technologie (CSST) a publié un rapport indiquant que la Suisse ne forme pas assez de médecins et évite pour l'instant une grave pénurie, grâce à un afflux croissant de médecins formés à l'étranger. Le CSST conclut que le nombre d'étudiants en médecine devrait être augmenté d'au moins 20%. La pénurie se fait d'ores et déjà sentir dans certaines régions situées hors des centres urbains et concerne surtout les médecins "de famille".

Pourtant, les études de médecine connaissent un attrait croissant. Mais les facultés de médecine manquent drastiquement de places depuis plusieurs années. Certaines ont même instauré un numerus clausus pour limiter le nombre d'étudiants. Cette mesure d'économie à courte vue est en grande partie la cause de la pénurie actuelle. On ne peut donc que saluer la politique du canton de Vaud de ne pas introduire de numerus clausus à l'Université de Lausanne, ainsi que son opiniâtreté à résister à la "mode" de la restriction d'accès aux études et de la dévalorisation de la maturité.

En conséquence, nous avons l'avantage de prier le Conseil d'Etat de présenter un rapport sur la pénurie de personnel soignant dans le canton, notamment de médecins, et d'étudier des solutions pour y remédier, notamment en donnant à la faculté de biologie et de médecine les moyens d'accueillir plus d'étudiantes et étudiants en médecine et en augmentant le nombre de places de stages et de formation post-graduée dans les hôpitaux vaudois.

Riex, le 21 avril 2008.

(Signé) *Jean Christophe Schwaab*
et 31 cosignataires